

Compte-rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL DE CALVINET du vendredi 18 AVRIL 2014

Budgets Primitifs 2014 :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'examiner et voter les budgets primitifs 2014 :

Le budget COMMUNE s'équilibre en section de fonctionnement à 426 315.09 euros et en section d'investissement à 438 499.58 euros, après avoir affecté le résultat 2013 de 130 855.16 euros en section d'investissement, et repris un excédent 2013 de fonctionnement de 6 981.09 euros

Délibération n° : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux des taxes directes locales de 2% et vote les taux suivants :

Taxe d'habitation : 10.48% (pour mémoire taux 2013 : 10.27%)
Taxe foncière (bâti) : 22.06% (pour mémoire taux 2013 : 21.63%)
Taxe foncière (non bâti) : 98.94% (pour mémoire taux 2013 : 97.00%)

Décision prise avec : 6 pour – 2 contre – 3 abstentions

Le budget EAU / ASSAINISSEMENT s'équilibre en section de fonctionnement à 148 809.06 euros et en section d'investissement à 121 233.63 euros.
Ces budgets sont votés à l'unanimité.

délibération: EXTENSION LOTISSEMENT LE PUECH – vente lot de terrain n° 1

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur et Madame PAYEN Christian et Agnès, d'acquérir le lot de terrain n°1, d'une superficie de 909m², dans l'extension du lotissement du Puech.

Le Conseil Municipal décide de leur vendre ce lot au prix fixé lors de la séance du 5 juillet 2007, 11.00 euros le m².

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte correspondant.

La séance est levée à 0H45